

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

*CABINET KIRMEN ET LEFEBVRE
87 RUE DE TURENNE
75003 PARIS*

Références à rappeler : RO 22/00681758 – PV 6003173900

AFM 361231275234

Référence :

Rédacteur : MB

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006096** CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE VEHICULE QUI PRECEDE ART.R.412-12 §I, §II C.ROUTE. ART.R.412-12 §V, §VI C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **BONDY(93140), AUTOROUTE A3**, au point kilométrique **009.800**, dans le sens **PARIS** en date du **05/09/2022 à 18h18**, par procès verbal n° **6003173900** dressé par **SERVICE PN**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au **classement sans suite de cette (ces) contravention(s)**.

La Trésorerie Amendes de Seine St Denis a été informée par nos services, de **l'annulation de l'amende forfaitaire majorée**.

Une demande de restitution des points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur.

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation), il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amendes de Rosny sous Bois.

Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 23/02/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant de Police DEVEZE Olivier

